

Le Label EUR-ACE pour l'ENSIL-ENSCI

COMMUNIQUE DE PRESSE : Limoges, le 1er octobre 2021



En complément de l'avis n°2021/04-10 de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) relatif à l'accréditation de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges à délivrer le titre d'ingénieur diplômé, le 14 septembre dernier, l'école s'est vu notifiée de l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master.

Le **label EUR-ACE** (European Accredited Engineer) est géré par l'association ENAEE (European Network for Accreditation of Engineering Education). Celle-ci donne mandat aux organismes nationaux — par exemple en France la Commission des titres d'ingénieur (CTI) — pour délivrer cette certification à renouveler tous les cinq ans.

Les étudiants d'une formation labellisée EUR-ACE sont assurés de posséder, une fois le diplôme en poche, un ensemble de compétences et de connaissances conformes aux standards académiques et professionnels européens. Il s'agit aussi d'un point de repère commun pour favoriser la mobilité étudiante. De plus, ce label ne se limite pas aux états membres de l'Union européenne puisqu'il est aussi reconnu dans des pays comme la Turquie, la Suisse ou la Russie.

Ce label a été délivré à près de 4 000 formations d'ingénieurs tous pays confondus, dont plus de 400 en France.



Caractéristiques générales du label EUR-ACE® :

- Il concerne les disciplines d'ingénierie.
- Il est internationalement reconnu.
- Il facilite la mobilité académique et professionnelle.
- Il confère une valeur et une reconnaissance internationales aux formations concernées et est décerné, après évaluation, aux programmes qui satisfont les critères définis par le référentiel EUR-ACE®.
- Il respecte la grande diversité de l'enseignement de l'ingénierie en Europe et il a valeur d'assurance qualité pour les programmes labellisés, qui partagent des objectifs et des perspectives communs.

Pour les établissements d'enseignement supérieur :

- C'est une indication supplémentaire de la qualité d'une formation, notamment en vue de l'exercice du métier d'ingénieur.
- Il incite les futurs étudiants à choisir un programme labellisé EUR-ACE®.
- Il fournit des informations fiables sur la qualité des programmes pour l'admission au cycle de doctorat.

Pour les étudiants en formation et les étudiants titulaires d'un diplôme labellisé :

- Il montre que le programme est conforme aux standards européens et internationaux, et il est reconnu par les employeurs en Europe et au-delà.
- Il vient à l'appui d'une candidature à un doctorat dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.
- Le label EUR-ACE® facilite la mobilité des diplômés.

Pour les employeurs :

- Il atteste des connaissances, des aptitudes et des compétences pratiques des candidats, et de leur conformité avec les standards internationaux en matière de formation en ingénierie.
- Il atteste également de la qualité du programme de formation (qui se situe au-dessus des obligations minimales définies légalement pour un bachelor ou un master), et notamment de sa pertinence pour l'exercice de la fonction d'ingénieur.

Pour aller plus loin :

ENSIL-ENSCI : <https://www.ensil-ensci.unilim.fr/>

CTI : <https://www.cti-commission.fr/>

CONTACT :

Gaëlle Jarry - chargée de communication

Courriel : gaelle.jarry@unilim.fr

Tel : 05 87 50 25 10